



Ministère de la Justice

Communiqué de presse

Colloque européen sur le handicap au travail les 7 et 8 février 2019 : partageons nos bonnes pratiques

Paris le 1^{er} février 2019

Dans le cadre de la convention triennale 2018-2020 signée en mars 2018 avec le fond d'insertion des personnes handicapées de la fonction publique (FIPHFP), le ministère de la justice organise les 7 et 8 février 2019, sur le site Olympe de Gouges, un colloque européen, sur le thème du handicap au travail et le partage des bonnes pratiques dans ce domaine. Ce projet est construit en partenariat avec la DGAFP et le FIPHFP.

Un colloque associant partenaires européens publics et privés

Cet événement consiste en plusieurs tables rondes et interventions portant sur des thèmes tels que l'embauche des agents en situation de handicap, leur représentation, le rôle des encadrants, le handicap psychique. Les politiques innovantes du ministère et des partenaires comme l'accessibilité numérique seront également présentées.

Il s'agit de permettre une approche comparée des pratiques d'autres administrations et entreprises publiques et privées, françaises et étrangères. Les administrations publiques de l'Allemagne, de la Belgique, du Royaume-Uni et de la Suède seront présentes ainsi que le Canada, ce dernier en qualité d'invité d'honneur. Les entreprises ou des universités telles que CGI, ATIMIC, THALES, ARIHM, ANRH, APRIL, l'UPEC de Créteil, Aspie-friendly seront également présentes.

Le ministère de la justice s'engage pour le handicap

Le ministère prend plusieurs engagements dans le domaine du handicap. Ces engagements, marqueront le temps fort du colloque puisque les participants seront amenés à prendre position et à retenir les bonnes pratiques qui semblent transposables dans chaque organisation.

Merci de vous accréditer à l'adresse suivante

cellule-Handicap.sg@justice.gouv.fr

Pour plus d'information, consultez dès maintenant le site internet du ministère de la justice